



Projet d'établissement

Etablissement d'accueil du jeune enfant (EAJE)

Type et Nom de l'établissement : MULTI ACCUEIL LES MOUSTICS

Nombre de places : La capacité d'accueil est de 28 places

Adresse : Avenue de la Mer 34130 Candillargues

☎ : 04/67/29/10/08

E-mail : creche.moustics@paysdelor.fr

Nom du gestionnaire : Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or

Statut du gestionnaire : Etablissement public de coopération intercommunale

Signé électroniquement par :

Christophe BEL
Le 16 novembre 2022

Date :

Cachet, signature



Introduction libre


*Une charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, prise par arrêté du ministre chargé de la famille, établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant.
Ces principes sont mis en place dans cette structure pour l'accueil des enfants et de leur famille.*

1. Présentation de l'établissement

1.1 Identité

Type et nom de l'établissement : Multi accueil Les Moustics

Adresse : Avenue de la Mer 34130 Candillargues

 04 /67 /29 /10/08...

E-mail : creche.moustics@paysdelor.fr

Nom du gestionnaire : Agglomération du pays de l'or.

Statut du gestionnaire : Etablissement public de coopération intercommunale

Mode de fonctionnement :

Fonctionnement en mode Psu

Fonctionnement en mode Paje

1.2 Capacité et type d'accueil proposés

Nombre de places :28

Type d'accueil et particularités : **Multi accueil pour des enfants à partir de 20 mois**

1.3 Compétences professionnelles mobilisées

1.3.1 L'équipe et les intervenants

Directrice EJE
Directrice adj EJE
4 Auxiliaires Puéricultrices
4 CAPAEPE
Agent d'entretien
Agent polyvalent CAPAEPE
Médecin référent santé inclusion
Infirmière accompagnant santé
Psychologue

1.3.2 Le travail d'équipe

Les agents qui travaillent auprès des enfants sont répartis en deux groupes :

Groupe 1 :

2 auxiliaires puéricultrice +2 CAP+ une EJE

Groupe 2 :

2 auxiliaires puéricultrice + 2 CAP

Nous organisons tous les 15 jours des réunions collaboratives de 1 h pour chacun des groupes.

Une réunion tous les deux mois pour l'ensemble du personnel.

La psychologue intervient tous les mois sur des réunions à thème.

Le médecin est présent une fois par semaine et peut intervenir pour des formations.

1.3.3 La formation

Les agents peuvent suivre des formations soit internes soit externes organisées par le CNFPT.

Chaque année nous organisons une journée pédagogique.

Nous accueillons régulièrement des stagiaires qui suivent différentes formations.

2. Le projet social

2.1 Le contexte environnemental de l'établissement

La crèche des Moustics se situe sur la commune de CANDILLARGUES

La structure est gérée par la Communauté d'Agglomération du Pays de L'Or qui regroupe 8 communes : Candillargues, Lansargues, La Grande Motte, Mauguio – Carnon, Mudaison, Palavas les Flots, Saint Aunés, Valergues.

Bien qu'implantée sur la commune de CANDILLARGUES la structure peut accueillir tous les habitants de ces communes. De par la particularité du territoire une zone plaine et une zone littorale séparées par l'étang de l'or la commune accueille majoritairement les habitants de la plaine.

Située à la périphérie de MONTPELLIER, ville en pleine expansion démographique, le territoire du Pays de l'or profite tout naturellement de cette attractivité et voit sa population augmenter.

Les nouveaux arrivants sur le territoire proviennent pour la plupart d'un milieu citadin.

De nouveaux lotissements ont été construits sur Mudaison et Candillargues.

La majeure partie du territoire se trouve au cœur d'une plaine viticole et maraîchère, secteur d'activité qui permet de proposer des offres d'emplois de type saisonnier. Le reste de l'activité provient de l'activité tertiaire.

2.2 L'intégration de l'établissement dans son environnement social

2.2.1 La mixité sociale

Une commission d'admission statue sur l'admission des enfants dans les différentes structures, la coordonnatrice petite enfance répartie les effectifs dans les crèches en fonction des places disponibles dans chaque multi accueil, des communes de résidence de la famille. Elle prend en considération le rapprochement des fratries, les demandes particulières des familles...

Afin de répondre à un besoin des foyers du territoire, les familles mono parentales bénéficient de l'accueil de leur enfant en structure, ainsi que des familles inscrites à pôle emploi. Ainsi nous permettons l'accès aux ménages de tout niveau social.

2.2.2 L'accompagnement à la parentalité

L'agglomération du Pays de l'Or permet aux familles d'adapter leurs contrats en fonction de leur situation professionnelle et personnelle (accueil occasionnel, accueil régulier, accueil planifié, accueil spécifique ...).

Le RPE de Mauguio est un lieu d'information, d'orientation, d'échange, d'écoute et d'accompagnement aux assistants maternels et aux parents.

Sur le territoire du Pays de l'Or est proposé par l'association « Jouons en Ludothèque », quatre lieux d'accueil Enfants-Parents dont un situé à MAUGUIO.

Des permanences de la PMI sont organisées par des puéricultrices.

La psychologue est disponible pour rencontrer et accompagner les familles qui rencontrent une difficulté.

2.2.3 Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap

L'agglomération du Pays de l'Or adhère à la charte de l'accueil des enfants présentant un handicap. Un protocole d'accueil individualisé et/ou un parcours d'accueil personnalisé sont élaborés dès l'entrée de l'enfant avec la participation du médecin de crèche qui est le référent santé et accueil inclusif, des équipes de professionnelles et des parents en collaboration avec la coordonnatrice petite enfance et la PMI.

L'objectif étant de proposer à la famille un accueil adapté aux besoins spécifiques de l'enfant et de sa famille. Des rencontres inter professionnelles sont prévues tout au long de l'accueil de l'enfant.

2.3 Les modalités de relations partenariales

- Cette crèche est cofinancée par la CAF de l'Hérault.

- La PMI travaille en collaboration avec l'agglomération du Pays de l'Or.

Ainsi lors des commissions d'admission des places sont attribuées au vue des situations particulières des familles. La coordonnatrice petite enfance et les puéricultrices de l'Agence départementale de la solidarité du Pays de l'Or ont des échanges réguliers où sont évoquées ces situations.

- Accueil d'urgence :

Le multi-accueil se prête par sa souplesse à l'accueil d'un enfant en urgence sur une place libérée par l'absence prévue ou non, d'un autre enfant.

- Accueil d'enfants dont les parents sont engagés dans un parcours d'insertion sociale :

L'agglomération du Pays de l'Or propose des contrats d'accueil de 3 jours tant que le parent (père ou mère) est en recherche active d'emploi, ou plus pour des besoins de rendez-vous professionnels.

3. Le projet éducatif

3.1 La place des parents

Le parent est pour nous le premier éducateur de son enfant, nous avons donc besoin de sa collaboration pour accompagner au mieux l'enfant dans son développement.

Nous organisons en début d'année une rencontre avec les familles et l'équipe, afin d'échanger sur nos pratiques professionnelles et de permettre aux parents de nous questionner et de nous faire part de leurs attentes.

La place du parent est essentielle au sein de la crèche, nous l'invitons à partager différents moments du quotidien de son enfant (accompagnement dans le jeu lors du temps d'accueil, fêtes de Noël, Carnaval et fin d'année...)

Depuis la crise sanitaire, certaines restrictions ne permettent plus aux parents de rentrer dans la structure.

Nous partageons avec eux le quotidien de leur enfant en proposant des temps de transmission plus détaillés, des affichages quotidiens de photos (temps d'activité, temps de jeux, moments festifs).

Nous restons à l'écoute et à la disposition des familles pour les rencontrer si elles le souhaitent.

3.2 L'organisation de l'accueil

3.2.1 Le premier accueil, l'adaptation

La majorité des enfants que nous accueillons viennent du multi accueil Aigues Vives de Mudaison où ils ont déjà été accueillis pendant une ou deux années.

Pour certains, les parents ne sont pas disponibles pour refaire une période d'adaptation.

Nous proposons alors pour faciliter ce nouvel accueil de rencontrer l'enfant et sa famille lors d'une première visite et de remplir ensemble un dossier d'adaptation qui nous permettra de mieux connaître l'enfant.

Pour que le passage d'une structure à l'autre soit plus sécurisant, une professionnelle de la crèche de Mudaison est détachée pour une semaine, afin d'accompagner les enfants dans ce son nouveau lieu d'accueil.

Lorsqu'une période de familiarisation est possible, nous proposons aux parents d'établir ensemble le planning d'adaptation. Un professionnel référent accompagnera l'enfant et sa famille tout au long de cette semaine.

Jour 1 : temps d'échange de trente minutes à une heure entre le parent, l'enfant et la personne référente. Le référent remplit un document à sa disposition pour permettre de connaître au mieux les habitudes de l'enfant et son début d'histoire de vie.

Jour 2 : temps d'échange de trente minutes entre le trio (parent, enfant et personne référente), puis petite séparation d'une quinzaine de minutes, retour du parent avec de nouveau un temps d'échange.

Jour 3 : l'enfant vient passer une heure sans son parent.

Jour 4 : l'enfant vient passer une matinée dans le multi accueil avec une prise de repas.

Jour 5 : l'enfant vient passer une petite journée à la crèche souvent composée d'une matinée, du repas du midi, de la sieste. (9h/16h)

Ce planning peut être modulable en fonction de l'enfant, de son rythme et de sa famille. Notre but étant d'accueillir au mieux l'enfant et ses parents lors de cette période pour qu'une relation de confiance vienne se créer et ainsi lui permettre de s'épanouir dans notre multi accueil.

3.2.2 L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace

La crèche accueille 28 enfants à partir de 20 mois, ils sont répartis en deux groupes d'âges mélangés.

Chaque enfant est accueilli en tant qu'individu singulier au sein du groupe, nous lui permettons dès son arrivée d'être autonome et acteur dans le déroulement de sa journée.

Nous avons mis en place une maison du Bonjour où l'enfant va venir déposer sa photo (individu dans un groupe, aide l'enfant à la séparation devenant acteur de ce moment.)

Nous proposons un aménagement pour permettre aux enfants de s'épanouir en leur offrant des univers ludiques différents. Cet aménagement permet une libre circulation des enfants dans la crèche, la porte entre les deux groupes est donc ouverte. Chaque pièce propose des activités ludiques différentes :

- Espace cuisine
- Espace chantier et véhicules
- Espace nurserie/ buanderie
- Espace détente avec différentes propositions

Chaque espace est enrichi d'objets de la vie quotidienne ce qui permet aux enfants d'entrer dans des jeux d'imitations plus réalistes (coin cuisine avec des ustensiles en bois et en inox, pâte à sel et graines permettant la manipulation et le transvasement...)

L'enfant n'est pas seulement acteur de son jeu, il en est l'auteur, il a la possibilité de choisir ses activités et de faire ses propres expériences.

Chaque univers ludique est pensé, il est amené à évoluer en fonction des observations du professionnel référent de l'espace et des besoins de l'enfant.

3.3 La vie quotidienne

3.3.1 L'éveil et le jeu

Nous favorisons les différentes étapes du développement de l'enfant en respectant son rythme, en l'accompagnant dans ses démarches d'acquisitions et d'expérimentations ainsi que dans la découverte de son environnement social.

Nous lui proposons une diversité de supports d'expérimentation adaptés à ses besoins, en lui assurant un cadre sécurisant (règle de vie) :

Activités de manipulation (eau, graines, pâte à modeler, argile, peinture, sable à modeler etc.) l'enfant va pouvoir expérimenter la matière, les contenants, le transvasement, développer le toucher, la motricité fine, l'imaginaire, l'imitation.

Activités de construction et d'encastrement tels que les puzzles, les encastresments de formes, les légos, les clipos. L'enfant va développer la dextérité manuelle, stimuler son esprit logique, son sens de l'observation et son imaginaire.

Activités dirigées et jeux de règles sont proposés : activités manuelles, loto, mémori...L'enfant doit respecter des règles comme attendre son tour, respecter la consigne.

Bien que toutes les activités de la journée soient sources d'échanges et de communication, nous veillons à favoriser le développement du langage en travaillant avec le livre, les marionnettes, les imagiers sonores de préférence en petit groupe pour faciliter les échanges.

Nous proposons des ateliers peinture selon la méthode Stern, l'enfant va peindre sur un plan vertical avec une palette de couleurs en expression libre. (Permet à l'enfant d'exprimer ses pulsions, de créer, motricité fine, repaires dans l'espace.)

3.3.2 L'alimentation

Les repas sont confectionnés par la cuisine centrale de Manguio et livrés en liaison chaude. L'alimentation est variée, équilibrée et adaptée à l'âge des enfants.

Pour permettre aux enfants de prendre leur repas dans un climat calme et serein, nous proposons deux services, un à 11h et l'autre à 11h45.

Le repas pris dans le réfectoire est un moment convivial, permettant les échanges, c'est un temps de partage, de découverte, d'éveil du goût et de plaisir.

Nous proposons à l'enfant de choisir sa place et de participer de façon active.

3.3.3 Le sommeil

Il est proposé à tous les enfants un temps de sommeil après le repas aux alentours de 12h30/13h, dans un même dortoir.

Les enfants peuvent se reposer sur des lits couchettes avec une place qui leur est attribuée en fonction de leurs besoins (sensibilité au bruit et à la lumière).

Ils peuvent repérer leur lit grâce à une étiquette avec leur photo. Il est évident pour nous que les tétines, doudous ou autres objets transitionnels sont autorisés pour que l'enfant puisse se laisser aller plus facilement dans le sommeil.

Tous les professionnels sont présents pendant la phase d'endormissement, il y a toujours deux adultes dans le dortoir jusqu'à la fin de la sieste. Les réveils se font de manière échelonnée en fonction du rythme de chacun.

3.3.4 L'hygiène et les soins corporels

Dans la journée des temps adaptés au besoin d'hygiène de l'enfant sont prévus :

Lavage de mains avant chaque repas, après chaque passage aux toilettes.

Des temps de change avec des propositions adaptées à chaque enfant, change debout, ou sur le plan de change. Ces soins ne sont pas que des gestes techniques mais un instant privilégié, individualisé où l'adulte se rend disponible (participation, verbalisation...). L'autonomie progressive de l'enfant sera sollicitée en fonction de ses capacités et de son âge.

Notre but étant de rendre l'enfant acteur pendant ce moment, nous l'incitons à participer et à faire seul ; mettre sa culotte ou couche culotte, monter l'escalier de la table à langer, se laver et s'essuyer les mains

Pour accompagner les enfants dans l'acquisition de la propreté, nous leur proposons l'utilisation des toilettes ou du pot s'ils le souhaitent. C'est un apprentissage qui demande plus ou moins de temps selon chaque enfant. Il sera mis en place en concertation avec les parents et selon les signes qui indiquent que l'enfant est prêt.

Conclusion (facultative)

Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant

Dix grands principes pour grandir en toute confiance

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli(e) quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnelles qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnelles qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.